

# Panneau officiel zone sans tabac

## Signalétique externe



Réf : 32188



### Caractéristiques techniques :

- Visuel** : Modèle officiel validé par le gouvernement
- Matières** :
  - PVC rigide 3 mm : Léger et facile à manipuler. Bonne stabilité dimensionnelle et résistance aux chocs. Température d'utilisation jusqu'à 55 °C. Usage intérieur recommandé, extérieur possible à court terme ou en zones abritées.
  - Aluminium dibond : Extrêmement robuste et durable. Convient à un usage longue durée en intérieur comme en extérieur. Bonne stabilité dimensionnelle et excellente résistance aux chocs, aux variations de température et aux produits chimiques.
- Formats** :
  - A3
  - 210 x 300 mm
  - 400 x 600 mm
- Fixation** : À visser, coller ou fixer sur un support (accessoires non inclus)
- Utilisation** : Intérieur ou extérieur

### Conditions d'utilisation :

Installez ce panneau à l'entrée de la zone ou à tout endroit stratégique pour informer clairement usagers et visiteurs de l'interdiction de fumer.

### Conditionnement :

Vendu à l'unité.

### Conformité légale :

Conforme aux articles R3512-2 et R3515-2 du code de la santé publique.

Amende forfaitaire de 135 € en cas d'infraction.

Pour arrêter de fumer : [tabac-info-service.fr](http://tabac-info-service.fr) ou 3989.

### Quels sont les avantages de ce produit ?

- Respect de la loi tabac du 01/07/25
- Disponible en 2 matières et 3 formats pour s'adapter à tous vos sites
- Signalétique claire et impactante pour tous les usagers